

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 8 250 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

COMPTE DE RESULTAT

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

(EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023)

Certifié conforme

Le Président du Directoire
Benoît RIETZLER

DocuSigned by:

6ABD8F3B0F0D444...

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS) - dotations aux provisions*			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	

Désignation de l'entreprise		SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	36 265	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	36 265	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(36 265)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	(140 114)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 120 672	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 165 412	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(44 739)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	800 154
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	165 212
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	101 459
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	287 999	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				36 265		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 8 250 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

ACTIF PASSIF

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

(EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023)

Certifié conforme

Le Président du Directoire
Benoît RIETZLER

DocuSigned by:
 **Benoît RIETZLER**
6ABD8F3B0F0D444...

Désignation de l'entreprise : <u>SAS CAB2H</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise : <u>8 rue du Mont Saint-Michel 35830 BETTON</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>4 9 0 5 9 7 6 6 3 0 0 0 3 1</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	48 405	47 642	762
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	84 521	31 783	52 738
		Immobilisations en cours	AV	AW	7 440		7 440
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	22 423 630	11 812 679	10 610 951
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	17 936		17 936
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	22 581 934	11 892 105	10 689 829	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 896		2 896
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	399 091		399 091
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 119 098		8 119 098
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	1 720 704		1 720 704	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	32 625		32 625	
	TOTAL (III)	CJ	CK	10 274 416		10 274 416	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	32 856 351	11 892 105	20 964 246	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Part à plus d'un an	CP	CR	7 907 469	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

Désignation de l'entreprise		SAS CAB2H		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 250 000)	DA	8 250 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	750 000		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	262 255		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	4 982 852		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(44 739)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	26 775		
		TOTAL (I)	DL	14 227 142	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 367 662		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	120 877		
	Dettes fiscales et sociales	DY	207 430		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	41 132		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	6 737 103		
	Écarts de conversion passif*	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	20 964 246		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	452 010			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Delphine CROGUENNEC
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU
Laëtitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Aurélien MARCHAND
Florent MICHEL
Gildas RAZIL
Mikaël ROCUET
François RODRIGUEZ
Samuel ROUSSEAU
David TRIPON

*Experts-Comptables
Commissaires aux comptes*

Société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING

8 Rue du Mont Saint Michel

35830 BETTON

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél. 02 98 90 00 29 - Email : contact.quimper@ouestconseils.fr
*Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la CRCC Ouest Atlantique*

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux actionnaires de la société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING,

▪ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

▪ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

▪ **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

▪ **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

▪ **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Quimper, le 11 juin 2024

Signé électroniquement le 11/06/2024 par
Paul Guillou



OUEST CONSEILS

**Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Paul GUILLOU**

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	48 405	47 643	762	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	84 522	31 783	52 739	2 304
Immobilisations corporelles en cours	7 441		7 441	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 423 631	11 812 679	10 610 952	11 411 027
Créances rattachées aux participations	17 936		17 936	17 481
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	22 581 935	11 892 105	10 689 830	11 430 812
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 896		2 896	150
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	399 092		399 092	758 517
Autres créances	8 119 099		8 119 099	6 500 023
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 720 705		1 720 705	695 978
Charges constatées d'avance (3)	32 625		32 625	25 138
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 274 417		10 274 417	7 979 806
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	32 856 351	11 892 105	20 964 246	19 410 617
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			7 907 470	6 203 236

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 250 000	7 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	750 000	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	262 255	177 374
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 982 852	3 370 109
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-44 740	1 697 624
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	26 775	26 775
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 227 143	12 771 882
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	6 367 662	5 876 833
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 878	496 377
Dettes fiscales et sociales	207 431	265 525
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	41 133	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	6 737 104	6 638 735
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	20 964 246	19 410 617
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 285 093	5 871 106
(1) Dont à moins d'un an (a)	452 011	767 628
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	2 103 658	1 887 417	216 241	11,46
Chiffre d'affaires net	2 103 658	1 887 417	216 241	11,46
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	101 459	83 754	17 705	21,14
Autres produits	16	8	9	112,03
Total produits d'exploitation (I)	2 205 133	1 971 179	233 955	11,87
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	1 558 421	1 353 699	204 722	15,12
Impôts, taxes et versements assimilés	7 135	10 905	-3 770	-34,57
Salaires et traitements	237 252	228 690	8 562	3,74
Charges sociales	96 142	92 618	3 523	3,80
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	9 462	928	8 534	919,74
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	288 002	265 872	22 130	8,32
Total charges d'exploitation (II)	2 196 413	1 952 712	243 701	12,48
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 720	18 467	-9 747	-52,78
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	800 154	362 805	437 349	120,55
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 825		7 825	
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg	107 561	1 298 011	-1 190 450	-91,71
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	915 540	1 660 816	-745 276	-44,87
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.	907 636		907 636	
Intérêts et charges assimilées (4)	165 213	86 187	79 026	91,69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	1 072 849	86 187	986 662	NS
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-157 309	1 574 629	-1 731 938	-109,99
RESULTAT COURANT avant impôt	-148 589	1 593 096	-1 741 685	-109,33

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	36 265	87 693	-51 428	-58,65
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	36 265	87 693	-51 428	-58,65
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-36 265	-87 693	51 428	-58,65
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-140 114	-192 221	52 107	-27,11
Total des produits (I+II+V+VII)	3 120 673	3 631 995	-511 322	-14,08
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 165 413	1 934 370	1 231 043	63,64
BENEFICE OU PERTE	-44 740	1 697 624	-1 742 364	-102,64
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	800 154	362 805	437 349	120,55
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	165 213	86 187	79 026	91,69

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par Assemblée Générale en date du 29 septembre 2023, les actionnaires de la société CAB2H ont participé à une augmentation de capital social d'une valeur globale de 750 000 €, par émission de 20 000 nouvelles actions au prix de 37.50 € de nominal et 37.50 € de prime d'émission unitaire. Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 750 000 € est inscrite au passif du bilan dans le compte "prime d'émission".

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 20 964 246 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 44 740 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515	890		48 405
Immobilisations incorporelles	47 515	890		48 405
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 753	59 769		84 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		7 441		7 441
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 753	67 210		91 963
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 441 112	719	264	22 441 567
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 441 112	719	264	22 441 567
ACTIF IMMOBILISE	22 513 380	68 819	264	22 581 935

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			264	264
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	890	67 210	455	68 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	890	67 210	719	68 819
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			264	264
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			264	264

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515	128		47 643
Immobilisations incorporelles	47 515	128		47 643
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 449	9 334		31 783
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 449	9 334		31 783
ACTIF IMMOBILISE	69 964	9 462		79 426

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 568 752 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	17 936		17 936
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	399 092	399 092	
Autres	8 119 099	211 629	7 907 470
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 625	32 625	
Total	8 568 752	643 346	7 925 406
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	455
Clients factures à établir	359 278
Fournisseurs rrr à recevoir	14 621
interets courus à recevoir	7 825
Total	382 179

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 737 104 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 878	120 878		
Dettes fiscales et sociales	207 431	207 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 408 795	123 702		6 285 093
Produits constatés d'avance				
Total	6 737 104	452 011		6 285 093
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 367 662			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	50 649
Dettes provis. pr congés à payer	17 339
Personnel charges à payer	50 000
Charges sociales s/congés à payer	7 331
Organ.sociaux charges à payer	21 000
Etat charges à payer	3 560
Clients rrr à accorder	35 394
Total	185 272

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 625		
Total	32 625		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	800 154	362 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 825	
Reprises sur provisions et transferts de charge	107 561	1 298 011
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	915 540	1 660 816
Dotations financières aux amortissements et provisions	907 636	
Intérêts et charges assimilées	165 213	86 187
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 072 849	86 187
Résultat financier	-157 309	1 574 629

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI.

La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
8 571 €

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
1 - Filiales (à détailler) : (* 50 % du capital détenu)											
- CABHT (1)	FR	9 000 000	-3 819 864	100,00%	20 266 893	8 454 014	7 400 396	2 832 493	-1 904 291		17 740 409
- SOGECOPA	FR	230 503	800 848	99,98%	1 415 712	1 415 712			79 141		1 354 867
- HABITER DEMAIN	FR	117 882	735 087	100,00%	382 226	382 226	402 588		327 534	530 000	5 308 752
- SCI DE LHYVETTE	FR	10 000	-48 187	90,00%	9 000	9 000	17 481		-17 594		54 027
2 - Participations (à détailler) : (* 0 à 50 % du capital détenu)											
- Square Habitat Ouest Immobilier	FR	700 000	12 062	50,00%	350 000	350 000			21 588		1 729 067
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											

(1) En garantie d'emprunts contractés par sa filiale, la société CAB2H s'est portée caution auprès des organismes bancaires. La caution solidaire porte sur le capital restant dû, les intérêts et les frais.
Le montant du capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 2 832 493 €.

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 8 250 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel,
35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

ANNEXE

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

(EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023)

Certifié conforme

Le Président du Directoire
Benoît RIETZLER

DocuSigned by:
 **Benoît RIETZLER**
6ABD8F3B0F0D444...

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Par Assemblée Générale en date du 29 septembre 2023, les actionnaires de la société CAB2H ont participé à une augmentation de capital social d'une valeur globale de 750 000 €, par émission de 20 000 nouvelles actions au prix de 37.50 € de nominal et 37.50 € de prime d'émission unitaire. Le montant global de la prime d'émission s'élevant à 750 000 € est inscrite au passif du bilan dans le compte "prime d'émission".

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS CAB2H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 20 964 246 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 44 740 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

* Matériel de bureau : 3 à 5 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515	890		48 405
Immobilisations incorporelles	47 515	890		48 405
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 753	59 769		84 522
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		7 441		7 441
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	24 753	67 210		91 963
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 441 112	719	264	22 441 567
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 441 112	719	264	22 441 567
ACTIF IMMOBILISE	22 513 380	68 819	264	22 581 935

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			264	264
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	890	67 210	455	68 555
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	890	67 210	719	68 819
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			264	264
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			264	264

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	47 515	128		47 643
Immobilisations incorporelles	47 515	128		47 643
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 449	9 334		31 783
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 449	9 334		31 783
ACTIF IMMOBILISE	69 964	9 462		79 426

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 568 752 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	17 936		17 936
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	399 092	399 092	
Autres	8 119 099	211 629	7 907 470
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 625	32 625	
Total	8 568 752	643 346	7 925 406
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances rattachées	455
Clients factures à établir	359 278
Fournisseurs rrr à recevoir	14 621
Interets courus à recevoir	7 825
Total	382 179

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 775			26 775
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	26 775			26 775
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 737 104 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 878	120 878		
Dettes fiscales et sociales	207 431	207 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 408 795	123 702		6 285 093
Produits constatés d'avance				
Total	6 737 104	452 011		6 285 093
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	6 367 662			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fnp	50 649
Dettes provis. pr congés à payer	17 339
Personnel charges à payer	50 000
Charges sociales s/congés à payer	7 331
Organ.sociaux charges à payer	21 000
Etat charges à payer	3 560
Clients rrr à accorder	35 394
Total	185 272

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	32 625		
Total	32 625		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation	800 154	362 805
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 825	
Reprises sur provisions et transferts de charge	107 561	1 298 011
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	915 540	1 660 816
Dotations financières aux amortissements et provisions	907 636	
Intérêts et charges assimilées	165 213	86 187
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 072 849	86 187
Résultat financier	-157 309	1 574 629

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2008, la société SAS CAB2H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS CAB2H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté au cours de l'exercice clos le 31/12/2008 pour le régime d'intégration fiscale instaurée par l'article 68 de la loi N° 87-1060 du 30 décembre 1987.

L'intégration a pris effet au 01/01/2008.

Les sociétés prises en compte dans le périmètre d'intégration sont :

- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING (société tête de groupe)
- SAS CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT
- SAS HABITER DEMAIN
- SA SOGECOPA
- SCI DE L'HYVETTE

La convention d'intégration retenue consiste pour les filiales à supporter l'impôt qu'elle aurait dû supporter si elles avaient été imposées séparément et dont la mère est redevable en application de l'article 223 A du CGI. La prise en charge par la mère de l'impôt fait naître à son profit une créance égale à l'impôt que chacune des filiales auraient supporté en l'absence d'intégration.

Le boni ou le mali d'impôt lié à l'intégration est supporté par la société tête de groupe.

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
8 571 €


Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Pays	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Chiffre d'affaires hors taxes
					brute	nette					
A) Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous											
1 - Filiales (à détailler) :											
(+ 50 % du capital détenu)											
- CABHT (1)	FR	9 000 000	-3 819 864	100,00%	20 266 693	8 454 014	7 400 396	2 832 493	-1 904 291		17 740 409
- SOGECOPA	FR	230 503	800 846	99,98%	1 415 712	1 415 712			79 141		1 354 867
- HABITER DEMAIN	FR	117 882	735 087	100,00%	382 226	382 226	402 588		327 534	530 000	5 308 752
- SCI DE L'HYVETTE	FR	10 000	-48 187	90,00%	9 000	9 000	17 481		-17 594		54 027
.....											
2 - Participations (à détailler) :											
(10 à 50 % du capital détenu)											
- Square Habitat Ouest Immobilier	FR	700 000	12 082	50,00%	350 000	350 000			21 598		1 729 087
.....											
B) Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations											
.....											

(1) En garantie d'emprunts contractés par sa filiale, la société CAB2H s'est portée caution auprès des organismes bancaires. La caution solidaire porte sur le capital restant dû, les intérêts et les frais. Le montant du capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 2 832 493 €.

CREDIT AGRICOLE BRETAGNE HABITAT HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 8 250 000 €
Siège social : 8 Rue du Mont Saint Michel, 35830 BETTON
490 597 663 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 44 739,83 € de la manière suivante :

- Déficit de l'exercice - 44 739,83 €

Imputé en totalité sur le compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 938 112,18 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Annuelle du 26 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président du Directoire
Benoît RIETZLER

DocuSigned by:

6ABD8F3B0F0D444...